

RÉSIDENCE DU SOLEIL : RÉSIDENCE « CHALETS SENIORS INTERGÉNÉRATIONNEL »



GRUPE DES CHALETS Toulouse
Métropole (31)
Fiche publiée le 19/02/2016

Prix «Coup de coeur» Villes Amies des Aînés 2015

Thème : La lutte contre l'isolement

Catégorie : Habitat

OBJECTIFS

Favoriser le maintien à domicile des Seniors, en proposant une alternative entre le logement classique et la maison de retraite, sur un emplacement attractif, avec des logements adaptés et des services spécifiques.

Rompre l'isolement des Seniors, organiser une mixité intergénérationnelle et favoriser le lien social entre résidents avec l'implantation d'un équipement commun situé au cœur de la résidence, destiné aux seniors, mais aussi à l'ensemble des locataires et aux habitants de la commune.

Accompagner les seniors dans leur vieillissement, en organisant des actions de prévention afin de retarder les effets du vieillissement et en répondant aux besoins rencontrés.

PRATIQUE

Construire une résidence adaptée. Organiser un suivi et l'animation de la résidence à l'aide de partenaires.

Coût : Le budget de fonctionnement de la salle d'activités du centre social de l'année 2014 s'est élevé à 58 425€ pour la commune (qui a bénéficié d'une prestation de service centre social versé par la CAF, d'un montant de 10 670€, au titre de l'année 2014).



UNE RÉSIDENCE ADAPTÉE

La résidence du Soleil est livrée en avril 2012 pour des personnes retraitées dont les conditions de ressources permettent l'attribution d'un logement social. Le Groupe des Chalets et la ville de St Jean se sont engagés sur un projet de résidence intergénérationnelle. Celle-ci présente des logements destinés aux Seniors, appelés « Chalets seniors », mais aussi des logements familiaux, afin de préserver un lien social sur la résidence et de permettre des dynamiques d'entraide et de solidarité intergénérationnelle.

Les résidences « Chalets Seniors intergénérationnel », définies et mises en œuvre par le Groupe des Chalets, présentent une offre globale pour répondre

aux besoins des seniors.

La résidence du Soleil est une résidence accessible, située dans un environnement de commerces, de services et de transports en commun. Les logements (T1 bis et T2) sont adaptés et accessibles, tout comme le niveau de loyer et de charges.

La résidence propose des services spécifiques : le Groupe des Chalets intervient au niveau de l'accueil et de la vie quotidienne des résidents, la ville de St Jean au niveau de l'animation de la salle d'activités.

La configuration et l'aménagement de la résidence ont été pensés afin de favoriser le lien entre les habitants et ainsi rompre le sentiment d'isolement : les logements destinés aux Seniors sont disposés

de façon à ce que les Seniors puissent se voir et être vus, dans l'objectif de développer des solidarités de voisinage et d'entraide. Si un problème est signalé au CCAS ou à l'animatrice du Centre Social intervenant dans la salle commune, une intervention rapide est possible.

Les espaces communs sont conçus de manière à favoriser les échanges et l'entraide mutuelle entre ces deux populations (les personnes âgées vivant au rez-de-chaussée et les jeunes couples au premier étage).

UNE COLLABORATION RÉUSSIE

La collaboration a débuté par une réunion publique en lien avec la Ville pour présenter le projet.

La Ville de Saint-Jean et le Groupe des Chalets ont par ailleurs signé deux conventions de partenariat « Chalets Seniors » en Avril 2012. Ainsi, le Groupe des Chalets s'engage notamment à un service de menus travaux lors de l'installation dans le logement (pose de tringles à rideaux, étagères...) et à assurer la présence d'un Gérant sur le site, interlocuteur de proximité pour les résidents (organisation d'animations de proximité, fait le lien avec la mairie...).

La ville de Saint-Jean, elle, s'est engagée à organiser des actions de prévention et de lien social dans la salle commune et à répondre aux besoins



des Seniors. Elle garantit également la présence d'une animatrice du Centre Social dans la salle de la résidence du Soleil 6 demi-journées par semaine. D'autre part, le CCAS est l'interlocuteur privilégié pour les Seniors en cas de demande particulière individuelle : portage de repas à domicile, service d'accompagnement aux déplacements...

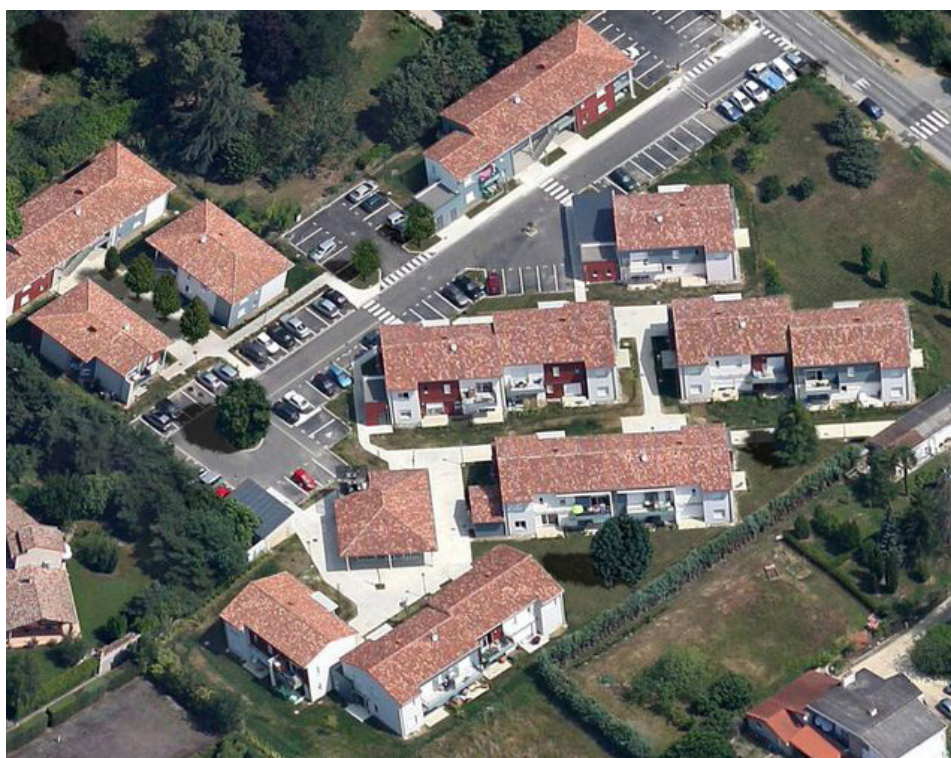
Suite à la demande des locataires, une aire de jeu et un boulodrome ont été installés par la Mairie à côté de la Résidence.

UN PROJET PARTICIPATIF

Les 30 logements adaptés aux seniors de la Résidence Soleil sont labellisés et repérés dans la base patrimoine informatique du Groupe des Chalets. Il

a été possible de donner suite à des demandes de mutation de Seniors logés dans le parc du Groupe, dans un logement qui n'était plus adapté et qui souhaitaient loger dans ce type d'habitat intermédiaire. À la relocation, les logements sont également attribués à des seniors qui expriment le souhait d'être logés dans ce type de résidence. En effet, il a été constaté que pour qu'une dynamique de lien social puisse se mettre en œuvre dans ce lieu de vie, les locataires seniors devaient en manifester l'envie.

La convention de partenariat établie entre les deux





instigateurs du projet prévoit la mise en place d'un Comité de Pilotage annuel et d'un Comité Technique semestriel pour suivre et évaluer le fonctionnement du projet. Les indicateurs sont les suivants : fonctionnement de la salle d'animation (nombre et type d'activités, partenariats créés, fréquentation...) ; fonctionnement de la résidence (demandes d'intervention des locataires Seniors, turnover des locataires Seniors...) ; échanges qualitatifs sur l'ambiance dans la résidence ; perspectives d'évolution. De plus, des questionnaires de satisfaction vont être soumis aux résidents pour améliorer les actions mises en œuvre.

UN BILAN POSITIF

Le taux de fréquentation de la salle commune est satisfaisante, les habitants sont ravis de leur cadre de vie. Première résidence répondant au concept « Chalets Seniors intergénérationnel », la construction de 3 autres résidences de ce genre appuie un bilan très positif. Deux autres résidences « Chalets seniors Intergénérationnel » présentant 30 logements Seniors ont été livrées à Toulouse et à Plaisance-du-Touch. La méthodologie d'intervention « Chalets Seniors intergénérationnel » s'affine par le biais de la capitalisation des bonnes pratiques sur les expériences réalisées.

Sur la résidence du Soleil, un « Conseil de Résidence », instance de dialogue, d'échange et de collaboration entre le bailleur et les locataires marque la volonté de rendre les habitants acteurs

de leur cadre de vie. De plus, la création de l'association de résidents « Sol'idée » est une preuve de la réussite du projet. En effet, certains habitants ont exprimé la volonté de pouvoir profiter de la salle en dehors des horaires d'ouverture (le week-end notamment). L'idée est de pouvoir faire profiter à d'autres locataires leurs connaissances en matière de loisirs créatifs et de pouvoir faire profiter de la salle au plus grand nombre possible de résidents. Ils considèrent que c'est une chance d'avoir cet équipement au cœur de la résidence. La salle leur a permis de connaître leurs voi-

sins, connaître les équipes de la Mairie et donc de ne pas se sentir seuls et d'être rassurés. L'association participe au Conseil de Résidence.

LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Un partenariat avec l'association d'aide à la personne Solidarité Familiale est prévu. Il aura pour objectifs d'organiser la mise en œuvre d'ateliers (mémoire, équilibre-prévention des chutes et informatique). Il permettra de repérer des fragilités et des « forces », de rompre l'isolement et de favoriser l'accès aux droits et aux offres de services en réponse aux besoins. Un autre partenariat est en projet avec la Mairie de Saint-Jean, cette fois-ci dans une autre résidence de la commune et dans le cadre de la Silver économie (Smart Risks).

APPEL À CONTRIBUTION

Si vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. contact@rfvaa.com